

Christian Glaudel, Animateur/facilitateur

avec des compétences affirmées dans le domaine de l'analyse des pratiques et de la supervision (travail social, management, formateurs, métiers psy). Il est inscrit dans le courant de l'Approche Centrée sur la Personne, la clinique de l'activité et le courant éducatif de la réflexivité. Il anime des groupes d'analyse des pratiques, des groupes de supervision et des groupes de parole professionnels (RPS). Il assure la formation d'animateurs de groupe d'analyse des pratiques professionnelles, d'animateurs de groupe de parole et de praticiens en relation d'aide au sein d'Aganisia. Il anime par ailleurs des formations de formateurs, s'est spécialisé dans les apprentissages issus des groupes, et anime des groupes de parole thématiques à destination d'un public de particuliers. Il est psychothérapeute, psychopraticien, superviseur et titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie (CEP).

Sylvie Martin, Animatrice/facilitatrice

avec des compétences affirmées dans le domaine de l'écoute dans l'Approche Centrée sur la Personne. Elle a été notamment formatrice de psychothérapeutes et formatrice de bénévoles en terme d'écoute (deuil, fin de vie, visite aux malades par ex.) et en terme d'animation de groupe. Elle assure la formation d'animateurs de groupe d'analyse des pratiques professionnelles, d'animateurs de groupe de parole au sein d'Aganisia. Elle anime par ailleurs des groupes d'analyse des pratiques, des groupes de parole thématiques à destination d'un public de particuliers, des groupes de parole professionnels (RPS). Elle est inscrite dans le courant de l'Approche centrée sur la Personne, la clinique de l'activité et le courant éducatif de la réflexivité. Elle est psychopraticienne, superviseuse de pratiques d'animation de groupe d'analyse des pratiques et titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie (CEP).

Tél. 09 61 35 08 65

mail : contact@aganisia.com

www.aganisia.com

Siège social : 8/10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple - La Rivière - Quartier Gougne - 26160 Le Poët Laval

SARL au capital de 8000 E - SIREN 530 054 485 00046 - APE 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.



© Aganisia 2017 - Conception/Réalisation Sylvie Martin - illustration source iStockphoto

Manager des équipes dans le travail social

Groupe d'Analyse des
Pratiques Professionnelles
Inter-Établissements



Intérêts de l'APP inter-établissements pour un chef de service

L'Analyse des pratiques professionnelles (App) que nous proposons en inter-établissements réunit des responsables de proximité, des chefs de service ou d'unité d'établissements de travail social différents (santé-social), de secteurs d'activités différents et mobilisés par une problématique commune : le management des équipes et des collaborateurs dans le travail social et santé social.

Cette Analyse des pratiques professionnelles "inter" offre, notamment aux chefs de service isolés ou en petit nombre dans leur établissement, la possibilité de participer à un groupe d'analyse des pratiques, lorsqu'il n'a pas été possible de le mettre en œuvre au sein de l'établissement.

L'App est, dans ce secteur, plutôt envisagée en interne aux établissements (intra). Or l'App en intra présente des limites.

L'Analyse des pratiques "Manager" en inter permet selon nous...

- 1 d'Ouvrir la possibilité d'App aux chefs de service isolés ou en petit nombre, du fait de l'impossibilité de mettre en œuvre un groupe d'App en interne à l'établissement.
- 2 de Favoriser un climat de confiance nécessaire au dévoilement de sa pratique : les personnes constituant le groupe d'APP ne se connaissent pas, elles n'ont pas de vécu partagé, il n'y a pas d'enjeux liés à l'établissement ou à l'association.
- 3 Les liens qui se tissent entre les personnes dépendent exclusivement du climat du groupe d'App, et non du climat de l'équipe, de l'histoire de l'établissement ou de l'association. L'animateur peut réguler le groupe, sans courir le risque de glisser vers de la régulation de l'équipe, en dehors du groupe. Il n'y a pas de travail préalable de cohésion, pas d'entrave à ce que l'espace d'analyse des pratiques soit véritablement axé sur l'expérience vécue de la pratique managériale de chacun.
- 4 Les professionnels ne connaissent pas l'environnement des autres participants. Cela les oblige à questionner la situation pour comprendre la situation et se la représenter. Le travail d'exploration de la situation se trouve davantage investi qu'en intra, lorsque les situations ont déjà été partagées soit formellement, soit informellement, ou encore vécue collectivement comme dans un foyer.
- 5 L'App inter répond au besoin d'être en contact avec d'autres univers, extérieurs à l'établissement, tout en restant inscrit dans le métier de base. C'est l'occasion pour chaque responsable de découvrir d'autres champs du travail social, en dehors du champ de son établissement d'exercice. C'est élargir l'horizon du métier, à travers les pratiques d'ailleurs.

Objectifs Pédagogiques

- # Prendre de la distance par rapport à sa pratique managériale durant l'APP et s'approprier progressivement cette capacité de distanciation en développant une posture réflexive.
- # Apprendre à repérer plus finement les enjeux présents dans les situations de management en s'enrichissant progressivement des grilles de lecture proposées dans le groupe d'APP.
- # Développer ses compétences relationnelles dans le cadre du management de l'équipe tout en cadrant la réalisation du travail.
- # Accroître la conscience de sa place dans l'organisation, ses marges de manœuvre et affirmer respectueusement sa légitimité de manager au sein de l'organisation en intégrant les contraintes inhérentes à la fonction.
- # Réinterroger ses pratiques managériales et interroger son implication dans la relation avec les collaborateurs, les usagers, la hiérarchie.
- # S'inscrire dans une démarche continue de professionnalisation avec une modalité de formation qui s'appuie sur l'expérience vécue de situations de travail.

Contenus

Les arrières-fonds théoriques et pratiques qui sont mobilisés avec le groupe sont pluridisciplinaires. Ils visent l'éclairage conceptuel des situations explorées :

- Grilles de lecture des situations professionnelles.
- Grille d'analyse des jeux relationnels existant dans des conflits.
- Légitimité et autorité dans la relation avec les collaborateurs. Congruence. Oser dire.
- Reconnaissance du travail et les renforcements positifs.
- Les attentes d'une équipe par rapport au manager.
- Place et posture du manager au sein de l'organisation / de l'institution.
- Tensions, contradiction et arbitrages dans l'accompagnement des personnes.
- Le manager de proximité, chef d'orchestre de la gestion de l'écart entre le prescrit et le réel de l'activité.

Lieu • Durée • Calendrier • Tarif

Lieu : CISP Kellermann à Paris (13^e)

Séquençement / Durée : 6 demi-journées de 3h15 réparties sur 6 mois, soit 19h30

Calendrier 2018 : 25 mai • 19 juin • 21 septembre • 19 octobre • 23 novembre • 14 décembre

Tarif : 1215 euros

Bulletin d'inscription

Manager des équipes dans le travail social

Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles

Calendrier 2018 : 25/05 – 19/06 – 21/09 – 19/10 – 23/11 – 14/12

Horaires : 14h15 à 17h30 excepté le 19/06/2018 de 9h15 à 12h30

Prix : 1215 Euros

Lieu de Formation : CISP Kellermann, 17 Bd Kellermann, 75013 Paris

Participant :

Nom Prénom
Profession
Tél. e-mail

Entreprise/Institution :

Adresse
Code Postal Ville
Responsable Formation
Tél. e-mail
Responsable de l'inscription
Tél. e-mail

Joindre un chèque d'acompte de 200 Euros (particuliers uniquement) à l'ordre de Aganisia au présent bulletin d'inscription daté, signé et adressé à Aganisia dont les coordonnées figurent ci-dessous. (conditions d'inscription au verso).

L'inscription est définitive à la réception de l'ensemble et après contact préalable avec le responsable pédagogique de cette formation.

A le

Signature

aganisia

Siège social : 8/10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple – La Rivière – Quartier Gougne – 26160 Le Poët Laval

Tél. 09 61 35 08 65 – contact@aganisia.com

SARL au capital de 8000 E - SIREN 530 054 485 00046 - APE 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.

www.aganisia.com

Conditions d'inscription

Inscription

L'inscription est prise en compte à réception du présent bulletin accompagné du chèque d'acompte de 200 euros (particuliers uniquement) ou à la signature de la convention bilatérale de formation (institution/association/entreprise).

Institution / Association / Entreprise

En cas de dédit :

- moins de 15 jours francs avant le début de l'action de formation (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 100 % du prix total de la formation sera produite,
 - 1 mois avant le début de l'action de formation (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 50 % du prix total de la formation sera produite,
 - 2 mois avant le début de l'action de formation (sauf cas de force majeure dûment justifiée) une facturation de dédit de 25 % du prix total de la formation sera produite.
- Les délais sont calculés hors mois d'août. Les sommes facturées ne sont pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle.

Particuliers

L'acompte versé est :

- non remboursable en cas d'annulation de votre participation dans un délai inférieur à 1 mois avant le début de la formation,
- remboursable à 50 % en cas d'annulation dans un délai de deux mois avant le début de la formation, hors mois d'août.

Règlement

Le paiement du coût pédagogique de la formation s'effectue à 30 jours, date de réception de facture (institution/association/entreprise), au premier jour de la formation (particulier).

Conditions financières en cas d'interruption de la formation

- Lorsque l'interruption de la formation survient alors que moins de la moitié des jours de formation est effectuée, le nombre de jours dû et facturé correspond au nombre de jours participés majorés de 200 euros H.T. auxquels s'ajoutent les sommes dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action de formation.
- Lorsque l'interruption de la formation survient alors que la moitié et plus des jours de formation sont effectués, la totalité du coût pédagogique de la formation est due et facturée.

En cas d'insuffisance d'apprenants, en cas de force majeure dûment justifiée, Aganisia informe de l'annulation de la formation, de son report ou d'un changement de lieu, deux semaines avant la date de démarrage de l'action de formation. En cas de report, si les conditions ne conviennent pas à l'organisme acheteur/au particulier, ce dernier est libre de tout engagement vis-à-vis de l'organisme de formation Aganisia.

aganisia

Siège social : 8/10 Rue des Grands Champs - 75020 Paris

Ets Rhône-Alpes : 160 Rue du Temple – La Rivière – Quartier Gougne – 26160 Le Poët Laval

Tél. 09 61 35 08 65 – contact@aganisia.com

SARL au capital de 8000 E - SIREN 530 054 485 00046 - APE 8559A

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 46575 75

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Non assujetti à la TVA sur la formation.

www.aganisia.com